



Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-10

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Thématique de l'animation :

- Contrat - SAGE
- Rivières
- Zones humides
- Captage
- Erosion - ruissellement

Nombre de postes : 2

Nombre d'ETP : 2

Justification de l'animation en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le bassin comprend 156 km de cours d'eau. Aucune des masses d'eau du territoire n'est en bon état. Le diagnostic a montré que les cours d'eau étaient très dégradés d'un point de vue hydromorphologique. De nombreux ouvrages sont également présents et rompent la continuité écologique. Pour ces raisons, le SMBVB s'est engagé dans un programme de restauration hydromorphologique ambitieux sur 5 ans, d'un montant prévisionnel d'un peu plus de 4 millions d'euros HT, et a également débuté plusieurs études de restauration de la continuité écologique. La réussite de ces projets nécessite la présence d'agents dédiés au sein du syndicat. Ces agents vont dynamiser, susciter, organiser, faire émerger et suivre les actions qui concourent aux objectifs de l'Agence (DCE) en matière de gestion de l'eau, de préservation de la ressource, des milieux aquatiques et de la biodiversité. Par ailleurs, les techniciens du syndicat interviennent également en appui des propriétaires privés à vocation économique (St Gobain, Leclerc, Agora) pour les accompagner dans leur démarche de mise aux normes. Au-delà du suivi des études et des travaux de restauration, les techniciens jouent un rôle de sensibilisation important en répondant aux interrogations des élus et riverains des cours d'eau ou en intervenant régulièrement en milieu scolaire, en représentant le syndicat dans divers salons locaux. Sans la présence des 2 techniciens, les projets avanceraient beaucoup moins vite, voire n'avanceraient pas, ce qui empêcherait l'atteinte du bon état.

Territoire de l'animation :

Bassin versant : Brèche

Masse d'eau superficielle concernée : Toutes les masses d'eau du bassin : 218, 219, 220, 220-H2071000, 220-H2073000

AAC / captage(s) concerné (s) : ...



Objectifs et contenu de l'animation :

L'animation va viser à la mise en œuvre du PPRE du syndicat, la restauration de la continuité écologique sur le bassin de la Brèche (lancement et suivi des études, suivi des travaux), la réalisation de travaux ponctuels en régie (embâcles, suppression de micro seuils...), le suivi des cours d'eau et des pollutions, la participation aux réunions des services de l'Etat (comité de gestion de la ressource en eau, forum...) et la réalisation d'actions de sensibilisation. Par ailleurs, sur les travaux les plus emblématiques, afin de mesurer quantitativement et qualitativement les effets des opérations, il est prévu de réaliser un suivi écologique pour caractériser l'évolution du milieu après une intervention (efficacité de l'action menée, objectifs fixés atteints, besoin d'ajustements ou d'actions complémentaires). Ce suivi comprendra la réalisation de mesures identiques avant et après travaux, dont le choix sera fonction des objectifs à atteindre et intégrera les délais de réponse des éléments étudiés. Il est à noter que le dispositif répondra au guide de l'AFB intitulé « élaboration de suivis d'opérations de restauration hydromorphologiques en cours d'eau ». Les modalités exactes du suivi seront élaborées par les animateurs, en lien avec l'OFB, l'Agence de l'eau et les structures GEMA voisines.

Liste des documents annexés à la fiche action ...

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat initial	Objectif 2025
Nombre de techniciens rivière sur le bassin versant	2	2
Nombre d'actions du PPRE réalisées	0	39 (dont 5 tranches d'entretien ou restauration de la ripisylve)
Nombre d'études RCE terminées		7
Nombre d'interventions de sensibilisation		60
Linéaire de cours d'eau restauré	n	n + 6 430 ml
Nombre d'obstacles à l'écoulement effacés ou aménagés	n	n + 8
Nombre de méandres reconnectés	n	n + 5
Nombre d'habitats restaurés (frayères)	n	n + 1

Indicateurs d'activités :

Mission	Objectif par année et par ETP (220 j)
Actions liées à la RCE (études et travaux)	100 jours minimum
Actions liées à l'entretien	60 jours maximum
Autres actions en lien avec le PPRE (restauration hydromorphologique, réseau de suivi...)	30 jours minimum
Actions de sensibilisation et de communication	10 à 15 jours
Participation aux réunions des services de l'Etat, aux PLU...	2 à 10 jours
Missions générales : formation, rapport d'activité, veille technique, surveillance...	15 à 20 jours

Programme prévisionnel de l'animation :

Action mise en oeuvre	Descriptif de l'action et objectif
Mise en œuvre du PPRE	L'objectif est de mettre en œuvre le PPRE sur la durée du CTEC, en



CTEC BRECHE — Animation rivières sur le bassin de la Brèche

	<p>réalisant les 5 tranches. La dernière année du CTEC devra aussi permettre le renouvellement de ce programme. Cette action comprend la réalisation des différents CCTP nécessaires à la mise en œuvre des tranches, le suivi des consultations, l'analyse des offres, le suivi des prestataires retenues ainsi que toutes les démarches administratives liées.</p>
Mise en œuvre du réseau de suivi	<p>L'objectif est de disposer à la fin du CTEC de mesures de la qualité du milieu sur les affluents (ru de la Garde et Béronnelle), ceci afin de compléter les mesures de l'Agence de l'eau. La mise en place de ce suivi sera réalisée par les animateurs : élaboration du cctp et suivi du prestataire retenu.</p>
Participation à des actions de sensibilisation : interventions en milieu scolaire dont classes d'eau, salons...	<p>Les actions concernées sont des interventions en milieu scolaire (dont classes d'eau) et des participations à des forums ou manifestations locales. L'objectif est de réaliser une dizaine d'interventions en milieu scolaire chaque année, avec si possible au moins 1 par EPCI. Les animateurs devront également participer aux manifestations organisées sur le bassin comme par exemple le forum des métiers de l'environnement à St Just, Apicofolizz à Clermont...</p>
Surveillance du cours d'eau	<p>Cette action consiste à réaliser des parcours de surveillance du cours d'eau afin de déceler les éventuelles atteintes : embâcles, pollutions ponctuelles, mauvaises pratiques...</p>
Démarrer et suivre les études de restauration de la continuité écologique	<p>Cette action comprend la phase de concertation préalable avec le propriétaire, l'élaboration du DCE, l'analyse des offres puis le suivi du bureau d'études retenu, jusqu'à la validation d'un PRO par l'ensemble des acteurs. 4 études sont en cours en 2020. L'objectif est de les finaliser et d'en réaliser 3 supplémentaires sur la durée du CTEC.</p>
Suivre les travaux de restauration de la continuité écologique...	<p>Cette action suit la précédente et consiste à préparer la réalisation des travaux (suivi du maître d'œuvre pendant la consultation, suivi de la procédure administrative d'abrogation du droit d'eau) et à les suivre. L'objectif est d'aménager 6 ouvrages durant le CTEC.</p>
Planifier et coordonner les actions de restauration de la continuité écologique par un accompagnement des propriétaires privés dans l'aménagement des ouvrages	<p>Cette action concerne les ouvrages pour lesquels les propriétaires sont des industriels (3 ouvrages concernés : St Gobain, Agora, Leclerc) ou des particuliers souhaitant mettre en place un dispositif de franchissement. Les animateurs ont pour rôle de les accompagner et de les conseiller dans leurs démarches. L'objectif est que la continuité écologique soit rétablie sur 2 ouvrages d'ici la fin du CTEC.</p>
Formation, veille technique, gestion administrative	<p>Cette action comprend le temps de formation des animateurs, la veille technique et réglementaire, la gestion administrative (rédaction du rapport d'activité, suivi des demandes de subvention...)</p>

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : **2020**

Durée prévisionnelle : **6 ans**

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total hors fonctionnement : **576 000** Montant en € HT Montant en € TTC



CTEC BRECHE — Animation rivières sur le bassin de la Brèche

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros TTC)

2020	2021	2022	2023	2024	2025
96 000	96 000	96 000	96 000	96 000	96 000

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : SMBVB	96 000	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE :		
Salaires	384 000	80
Fonctionnement (forfait)	96 000	forfait

Autres observations :

...

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche
Adresse : 9 rue Henri Breuil Code postal : 60600 Ville : CLERMONT
N° SIRET : 200075125 00019

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Erwan MENVIELLE
Qualité : Directeur - Animateur SAGE
Téléphone : 07 76 19 38 35 Adresse mail : erwan.menvielle@smbvbreche.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES : ...

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : ...